

Assemblée générale A13-03 - Mercredi 27 novembre 2013 15h30

CAHIER DE PROPOSITION

IMPORTANT : N'oubliez pas que toute proposition peut être amenée à l'Assemblée, incluse dans ce cahier ou non. De même, toutes les propositions que vous trouverez ici-bas peuvent être modifiées, adoptées ou rejetées par l'Assemblée, qui est souveraine en tout point. Bref, ce cahier de propositions n'est pas le portrait exact de ce qui sera abordé en Assemblée générale.

0.0 Procédures

0.1 Présidium

Que Justin Arcand soit élu à l'animation de l'Assemblée générale, et que Aurélie McBrerearty soit élue au secrétariat

0.2 Adoption PV [A13-02](#) (06 novembre 2013)

0.3 Suivi procès-verbal

0.4 Ordre du jour

Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1.0 Affaires internes

1.1 Entente AGE – CVM : [comparatif](#) : **Comité de négociation**

1.2 CANO

1.3 Nominations (instances : art. 3.2 et 7.2 de la [charte](#)): débat (BE [A13-06](#))

2.0 Plan d'action A13 :

2.1 Local

2.1.1 Expulsion d'un ex-militant de l'AGECVM par les gardas

~~2.1.2 GGI Renaud-Bray (en fonction du vote de ce mercredi 20 novembre 2013): Fin du conflit de travail~~

2.1.3 Élections municipales

2.2 National

2.2.1 [Charte des valeurs québécoises](#)

2.2.2 [Scolarisation des sans papiers](#)

2.2.3 [Mini-Miss à Laval](#)

2.2.4 [Mi'kmag](#) (Rexton, NB) – Voir [média](#)

2.2.5 Tarifs Hydro Québec

2.3 Environnement

2.3.1 Pipeline

2.3.2 Exploration et exploitation pétrolière

3.0 Affaires financières

3.1 Camp de formation de l'ASSÉ

3.2 [Don pour emprisonnés G-20](#)

3.3 Financement [Festival mondial de la jeunesse et des étudiants](#) (Quito, 7 au 14 décembre 2013)

~~3.4 Financement tournée anticolonialiste (Comité mob)~~

4.0 Affaires diverses

5.0 Levée

0.5 Date prochaine Assemblée générale

1.0 Affaires internes

1.1 Entente AGE – CVM : [comparatif](#) : **Comité de négociation**

Remplacement d'un membre de ce comité

[Rappel AG A12-02](#)

Candidates élues : **Andra Florea et Mylène Sabourin-Simard**

Candidats élus : **Gaël Dubuc et Étienne Gagnon**

1.2 CANO

-

1.3 Nominations (instances : art. 3.2 et 7.2 de la [charte](#)): débat (BE [A13-06](#))

[Note du secrétariat :

Pour le savoir il suffit de relire la [charte](#) de l'AGECVM, et plus particulièrement les articles 3.2 Droits, pouvoirs et responsabilités de l'Assemblée générale, et 7.2 Pouvoirs et devoirs du Bureau exécutif (Points G et H) :

3.2 DROITS, POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS [DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE]

L'Assemblée générale doit:

- A) Approuver ou rejeter les statuts et les règlements régissant l'Association;
- B) Déterminer les orientations générales de l'Association, ses positions politiques;
- C) Approuver ou rejeter les prévisions budgétaires de l'Association présentées par le/la responsable à la trésorerie du Bureau exécutif;
- D) Déterminer le montant de la cotisation étudiante de l'Association;
- E) Déterminer si elle déclenche un référendum d'affiliation ou de la désaffiliation de l'Association à une coalition, une fédération ou une association nationale.
- F) Entériner les membres du Bureau exécutif.

7.2 POUVOIRS ET DEVOIRS [DU BUREAU EXÉCUTIF]

- A) Exécuter les décisions de la Table de concertation et de l'Assemblée générale;
- B) Assurer la gestion des services offerts par l'AGECVM;
- C) Préparer les bilans financiers et des prévisions budgétaires de l'AGECVM;
- D) Préparer le bilan des activités de l'AGECVM et ses plans d'action;
- E) Convoquer et organiser les Assemblées générales et les Tables de concertation;
- F) Recevoir des plaintes et des griefs des membres, les examiner et les traiter;

G) Représenter les membres de l'AGECVM sur les différentes instances du collège ainsi qu'à l'extérieur;

H) Désigner les étudiant-e-s qui sont appelé-e-s à siéger aux diverses instances ou réunions tant à l'intérieur du collège qu'à l'extérieur;

- I) Requérir les services d'employé-e-s qui ne sont pas nécessairement membres de l'AGECVM pour exécuter des tâches précises, et déterminer leur salaire, s'il y a lieu;
- J) Effectuer toute transaction ou opération financière allant jusqu'à 1 000 \$ qu'il juge dans l'intérêt de ses membres, sans vote préalable en Assemblée générale. Cette procédure ne peut seulement être utilisée qu'en cas d'urgence lors d'une réunion du Bureau exécutif (voir 7.8) et devra être adoptée aux deux tiers (2/3). Un compte-rendu de cette dépense devra être fait à l'Assemblée générale suivante.
- K) Veiller à la fraternité, la solidarité, le respect et l'intégration de tou-te-s les membres de l'AGECVM.

- L) Assurer l'application de la politique écologique de l'AGECVM.
M) Assurer la propreté dans le local de l'AGECVM.

Donc la nomination des délégué-e-s en Bureau exécutif est parfaitement conforme à la Charte de l'AGECVM, et donc légitime et légal ... tandis qu'une décision d'Assemblée générale stipulant que, dorénavant, ce pouvoir de nomination de délégué-e-s serait dévolu à l'Assemblée générale serait illégale, car cette décision viserait à restreindre les pouvoirs du Bureau exécutif tels que définis dans la Charte

RAPPEL :

L'Assemblée générale est souveraine, dans les limites de la Charte et des Lois

POSSIBILITÉS:

- 1) Laisser le Bureau exécutif accomplir ses tâches telles que prévues par la Charte, l'Assemblée générale pouvant toujours revenir sur une décision de ce Bureau exécutif pour la modifier éventuellement;
- 2) Modifier la Charte par un avis de motion puis un référendum avec au moins 5 % de participation
- 3) Mandat explicite adopté en Bureau exécutif pour chacun des postes de délégué-e-s dont il doit pouvoir la nomination de déléguer cette tâche de nomination pour ce poste à une future Assemblée générale]

[1.4 Arrêté-e-s février 2012

- Considérant que l'administration a envoyé l'anti-émeute dans le cégep pour arrêter ses occupant-e-s le 16 février 2012;
- Considérant que les 37 personnes arrêtées ont été accusées de charges criminelles graves;
- Considérant que les dommages dans le cégep ont très fort probablement été effectués par d'autres personnes que les 37 arrêté-e-s, donc que ce sont seulement ces personnes qui subiront l'injustice du système judiciaire;
- Considérant les conditions de libération sévères imposées aux arrêté-e-s;
- Considérant le verdict de culpabilité des 8 mineur-e-s arrêté-e-s pendant l'occupation;
- Considérant l'approche (janvier 2014) du procès des adultes;
- ❖ Que l'AGECVM exige de l'administration qu'elle retire sa plainte et retire les conditions imposées aux arrêté-e-s;
- ❖ Que l'AGECVM entreprenne des actions pour faire pression sur l'administration;
- ❖ Que l'AGECVM soutienne les actions autonomes perpétrées contre l'administration allant dans le sens de cette proposition;
- ❖ Que l'AGECVM fasse un don important aux avocat-e-s des arrêté-e-s;

1.5 Frais afférents

- Considérant la volonté de l'administration d'augmenter les frais afférents;
- Considérant les positions de l'AGECVM pour la gratuité scolaire;
- ❖ Que l'AGECVM exige auprès de l'administration la fin des frais afférents;
- ❖ Que l'AGECVM entreprenne des actions en ce sens dès maintenant;]

2.0 Plan d'action A13

2.1 Local

2.1.2 Expulsion d'un ex-militant de l'AGECVM par les gardas

- Considérant que les gardas ont expulsé un ancien militant du cégep de manière totalement arbitraire sous la demande de l'administration;
- Considérant que le cégep est une institution ouverte au public;
- ❖ Que l'AGECVM condamne l'arbitraire des gardas et de l'administration dans leur expulsion du public

2.1.2 GGI Renaud-Bray ([en fonction du vote de ce mercredi 20 novembre 2013](#)): [Fin du conflit de travail](#)

- Sans objet

2.1.3 Élections municipales

- Considérant le passé douteux de Denis Coderre;
- Considérant que le nouveau maire n'a visiblement pas d'idées ni de vision politique;
- Considérant que le nouveau maire a été élu avec l'appui de moins de 13% des Montréalais-e-s;
- Considérant que la nouvelle administration du maire est composée par de nombreux et nombreuses membres d'Union Montréal, un parti ayant de nombreuses allégations de corruption et collusion;
- Considérant que l'ensemble de l'administration municipale soutient la gentrification et l'étalement urbain;
- Considérant que la nouvelle administration municipale est résolument capitaliste;
- Considérant que l'AGECVM est anticapitaliste ([A.G. H10-01](#), 03 février 2010);
- Considérant que le système électoral municipal ne tient pas réellement compte de la diversité d'opinion de la population;
- Considérant que l'AGECVM n'appuie aucun parti politique;
- ❖ Que l'AGECVM se prononce contre la nouvelle administration municipale;
- ❖ Que l'AGECVM soit anti-électorale, et ce, à tous les paliers gouvernementaux.

2.2 National

2.2.1 [Charte des valeurs québécoises](#)

- Considérant le projet de Charte des valeurs québécoises et sa charge xénophobe;
- Considérant que ladite charte ne répond aucunement aux véritables problèmes qui affligent le Québec, notamment le racisme, le sexisme et la pauvreté;
- Considérant qu'en ce sens cette charte se superpose aux politiques d'austérité frappant justement les communautés les plus pauvres et marginalisées;
- ❖ Que l'AGECVM débute dès maintenant une campagne de mobilisation et d'information pour dénoncer d'un même souffle les politiques d'austérité et la Charte des valeurs québécoises;
- ❖ Que le discours de la campagne s'attelle à présenter les deux dossiers comme deux

facettes du populisme de droite. Plus précisément, que l'axe de discours de la campagne vise à expliquer comment le Parti Québécois, par son projet de Charte, vise à camoufler l'augmentation du fossé entre les riches et les classes populaires, elle-même amplifiée par les politiques d'austérité des gouvernements successifs ;

- ❖ Que cette campagne soit menée dans la plus étroite collaboration possible avec les groupes progressistes partageant nos principes;
- ❖ Que l'AGECVM dissémine cette idée dans l'ensemble du Québec et auprès de ses alliés.

2.2.2 Scolarisation des sans papiers

- Considérant que les enfants sans papiers vivent dans une situation de précarité;
- Considérant que les familles de ces enfants doivent payer entre 5000\$ et 7000\$ par année et par enfant pour que ceux-ci aient accès à l'éducation;
- Considérant nos mandats pour la gratuité scolaire et l'accès à l'éducation pour tous et toutes;
- Considérant que la scolarisation au niveau primaire et secondaire est déjà gratuite pour les citoyens et citoyennes du Canada;
- Considérant que le Québec est la seule province au Canada où la scolarisation des enfants sans papiers n'est pas gratuite;
- Considérant que c'est une forme d'exclusion pour les nouveaux arrivants, nouvelles arrivantes et leurs enfants;
- ❖ Que l'AGECVM revendique la gratuité de l'accès à l'éducation publique, de la maternelle à l'université, pour toute personne, peu importe son statut migratoire;
- ❖ Que l'AGECVM soutienne toutes les luttes pour la scolarisation des sans-papiers;
- ❖ Que l'AGECVM diffuse de l'information au sujet de la scolarisation des sans-papiers.

2.2.3 Mini-Miss à Laval

- Considérant que les concours de mini-miss vont totalement à l'encontre de nos mandats féministes;
- Considérant que ces concours perpétuent la logique patriarcale, en plus de la répandre à des jeunes filles dès leur plus jeune âge;
- Considérant que ce n'est souvent pas le choix des enfants de participer à ces concours;
- Considérant que ces concours renforcent l'objectification et l'hyper sexualisation de la femme et surtout des jeunes femmes;
- Considérant que ces concours aident à la dénaturation de l'enfance;
- Considérant l'endoctrinement qui résulte de ce type de concours;
- Considérant qu'une pétition contre la tenue de ce genre d'évènement est déjà signée par plus de 50 000 personnes;
- Considérant que ces concours encouragent la superficialité dès le plus jeune âge;
- Considérant que ces concours visent à inculquer les cultes de la beauté et de la minceur;

- Considérant que 80% des femmes suivront un régime avant l'âge de 18 ans, que 3% des femmes de 15 à 25 souffrent de troubles alimentaires et que 90% des personnes atteintes d'anorexie sont des femmes;
- Considérant que la chaîne Musimax a arrêté de diffuser deux télé-réalités présentant le même genre de concours de beauté;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne contre tous les concours de mini-miss, dont celui de Laval;
- ❖ Que l'AGECVM organise et participe aux actions lorsque la nouvelle date du concours sera divulguée.

2.2.4 Mi'kmaq (Rexton, NB) – Voir média

- Considérant la répression sauvage de la GRC à l'égard des militant-e-s qui bloquaient l'accès au site d'exploitation de la compagnie SWN Ressources;
- Considérant la hausse des moyens de pression effectuée par ces autochtones;
- Considérant la destruction des écosystèmes amenée par la fracturation hydraulique;
- Considérant que les Mi'kmaq n'ont jamais cédé leur territoire;
- Considérant que le colonialisme menace directement le mode de vie des peuples autochtones;
- Considérant les mandats anticolonialiste ([H13-01](#), 13 février 2013) et écologiste ([A06-03](#), 25 octobre 2006) de l'AGECVM
- ❖ Que l'AGECVM supporte toutes les luttes autochtones pour la protection de leurs terres et se montre solidaire avec leurs revendications;
- ❖ Que l'AGECVM participe aux actions anticolonialistes de solidarité qui seront menées localement;

2.3 Environnement

2.3.1 Pipeline

- Considérant l'état alarmant de la situation environnementale partout dans le monde;
- Considérant que les sables bitumineux constituent l'un des cinq projets industriels les plus destructeurs dans le monde;
- Considérant que les pipelines faciliteraient grandement une augmentation de l'exploitation des sables bitumineux;
- Considérant que les pipelines ne sont pas sécuritaires du tout, eux qui fuient régulièrement et causant des désastres écologiques monstrueux;
- Considérant que les projets de pipeline ont été retardés à l'ouest et au sud des sables bitumineux, l'est étant la seule option évidente restante;
- Considérant que les pipelines poursuivent l'entreprise colonialiste;
- Considérant les positions anticolonialistes ([H13-01](#), 13 février 2013) et écologiste ([A06-03](#), 25 octobre 2006) de l'AGECVM;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne contre le projet de la ligne 9;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne contre le projet de Transcanada;

- ❖ Que l'AGECVM se positionne contre tout projet de pipeline au Québec et ailleurs en Amérique du Nord, et ce, pour toujours;
- ❖ Que l'AGECVM exige l'arrêt immédiat de l'exploitation des sables bitumineux;
- ❖ Que l'AGECVM encourage et soutienne toutes les luttes contre les sables bitumineux et les pipelines.
- ❖ Que l'AGECVM envisage des actions allant dans ce sens.

2.3.2 Exploration et exploitation pétrolière

- Considérant l'état alarmant de la situation environnementale partout dans le monde;
- Considérant que l'exploration et l'exploitation des pétrolières en sol "québécois" poursuit l'entreprise colonialiste enclenchée dès que Jacques Cartier a mis le pied ici;
- Considérant l'environnement fragile des régions, tel le Golfe St-Laurent, visées par cette exploitation;
- Considérant que le pétrole: c'est sale;
- Considérant les mandats anticolonialiste (H13-01, 13 février 2013) et écologiste (A06-03, 25 octobre 2006) de l'AGECVM;
- ❖ Que l'AGECVM exige la fin de toute exploration et exploitation pétrolière sur le sol "québécois", tant en Gaspésie, sur Anticosti ou partout ailleurs, et ce, pour les milles prochaines années;
- ❖ Que l'AGECVM encourage et soutienne toutes les luttes contre les projets pétroliers au Québec;
- ❖ Que l'AGECVM envisage des actions allant dans ce sens.

3.0 Affaires financière

3.1 Camp de formation de l'ASSÉ

-

3.2 Don pour arrêtés G-20

- Considérant les arrestations et détentions arbitraires ainsi que la violence et la répression excessive de l'État et sa police lors du G-20, qui a touché nombre de militant-e-s tant de l'Ontario, du Québec et ailleurs;
- Considérant les 929 millions de dollars octroyés pour la «sécurité» du G-20 ;
- Considérant les peines de prison excessives et illégitimes données à Youri Couture et Guillaume Constantinou;
- Considérant la manière dont leur identification a été réalisée grâce à du profilage, c'est-à-dire après le G-20 et en ciblant directement tous les véhicules québécois;
- Considérant que l'AGECVM avait pris position contre le G-20 (A.G. H10-02, 24 février 2010);
- Considérant les mandats contre la répression

policière et étatique ainsi que contre le profilage politique;

- ❖ Que l'AGECVM fasse des dons à Youri et Guillaume dans la mesure de ses moyens;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne contre le système carcéral;
- ❖ Que l'AGECVM réitère ses mandats contre la répression étatique et le profilage politique.

3.3 Financement Festival mondial de la jeunesse et des étudiants (Quito, 7 au 14 décembre 2013)

-

3.4 Financement tournée anticolonialiste

Attribué par le comité mobilisation

4.0 Affaires diverses

ULU (University of London Union)

Bonjour camarades,

Je suis en ce moment en échange étudiant à Londres, et je vous écris aujourd'hui parce que les étudiantEs londonienNES ont besoin de toute l'aide possible pour l'une des nombreuses luttes qu'ils et elles livrent à l'instant.

En effet, l'ULU (University of London Union) est menacée d'être abolie par l'administration de l'UoL (University of London) sans aucune consultation des étudiantEs qu'elle représente. L'ULU étant la plus grande association étudiante d'Europe, représentant près de 120 000 membres, ce serait une grande perte d'autonomie pour ceux-ci. De plus, l'association ayant joué un rôle capital dans l'organisation des différentes luttes étudiantes à Londres et en Angleterre en général, sa disparition handicaperait grandement la capacité des étudiantEs anglais à réagir aux attaques du gouvernement et de leurs propres administrations.

De plus, et c'est selon moi le plus important, l'abolition de l'ULU créerait un précédent, mettant en danger toutes les autres associations étudiantes du Royaume Uni. C'est une attaque directe contre la démocratie.

C'est pour cela qu'aujourd'hui je vous demande votre aide. S'il vous était possible de proposer une motion d'appuis à la lutte pour la sauvegarde de l'ULU lors d'une de vos AG, ça nous serait d'une très grande aide ici à Londres. Aussi, si jamais cette motion vient à passer, une ou des photos de membres de votre association avec des pancartes sur lesquelles il serait écrit des messages d'appuis serait bien utiles afin de remonter le moral des militantEs.

Ces quelques liens vous donneront de plus amples informations sur la campagne:

<http://www.uluc.co.uk/news/article/6013/The-University-facts-about-ULU/>

<http://www.theguardian.com/education/2013/may/02/ulu-faces-london-university-axe>

Solidairement,

Maxime Banel

Étudiant de premier cycle en Histoire à l'Université de Montréal

5.0 Levée